

POUR LA RECONNAISSANCE PAR LA RÉPUBLIQUE DU MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 12 OCTOBRE 2021

Le 17 octobre 1961, vers la fin de la guerre d'Algérie, des dizaines de milliers d'Algériens ont manifesté sans armes dans Paris pour protester contre un couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé. Dix mille furent arrêtés, torturés, certains jetés dans la Seine, et plus d'un millier transportés en Algérie dans des camps militaires. A Paris, le jour même, comme dans ces camps, ils furent nombreux à perdre la vie.

Ces faits ont été dissimulés pendant des décennies. Depuis, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) n'a eu de cesse d'appeler à la justice et à la vérité. Soixante ans après, il est plus que temps. C'est pourquoi la LDH demande aux plus hautes autorités de la République de les reconnaître pleinement et d'assurer la liberté d'accès des citoyens à toutes les archives permettant d'établir leur enchaînement.

Elle invite le président de la République à prendre, en 2022 à l'occasion des soixante ans du cessez-le-feu qui a conduit à l'indépendance de l'Algérie, conformément aux préconisations formulées dans le rapport que lui a remis l'historien Benjamin Stora, des initiatives fortes marquant le refus de la France de perpétuer les préjugés et les comportements racistes hérités de l'époque coloniale.

Pour contribuer à l'histoire de cet événement du 17 octobre 1961, la LDH co-organise le vendredi 15 octobre un colloque international au Sénat et appelle à participer aux initiatives organisées dans toute la France le dimanche 17 octobre, comme à la marche prévue à Paris pour commémorer cette tragédie et rendre hommage aux victimes.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

